

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DES PARKINGS D'EVRY-COURCOURONNES EXERCICE 2020

Le budget soumis au vote du Conseil Municipal est présenté en deux sections :

- dans la première, sont prévues et autorisées les opérations d'exploitation
- dans la seconde, sont prévues et autorisées les opérations d'investissement

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4, il est rappelé qu'au sein du budget annexe parkings, les montants en dépenses et recettes sont exprimés Hors Taxes.

I. Présentation générale du budget annexe Parkings 2020

Le budget total 2020 s'élève à 726 277,76 € contre 658 247,84 € en 2019 (+10,34%). Ainsi le volume 2020 augmente à hauteur de 68 029,92 €.

Tout comme le budget précédent, le projet de budget 2020 qui vous est soumis au vote a été réalisé avec reprise des résultats de la section d'exploitation et d'investissement, dès le budget primitif.

Les résultats repris sont les suivants :

- Section d'exploitation : résultat déficitaire : -2 621,89 € inscrit en dépenses sur la ligne 002 (Résultat d'exploitation reporté)
- Section d'investissement : résultat excédentaire : +377 168,76 € inscrit en recette sur la ligne 001 (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté)



La variation sur la section de fonctionnement s'établit à -4,47% et +17,44% pour l'investissement. En total, pour les deux sections, cela conduit à une augmentation de 10,34%.

II. Présentation de la section d'exploitation

La section d'exploitation est équilibrée comme suit :

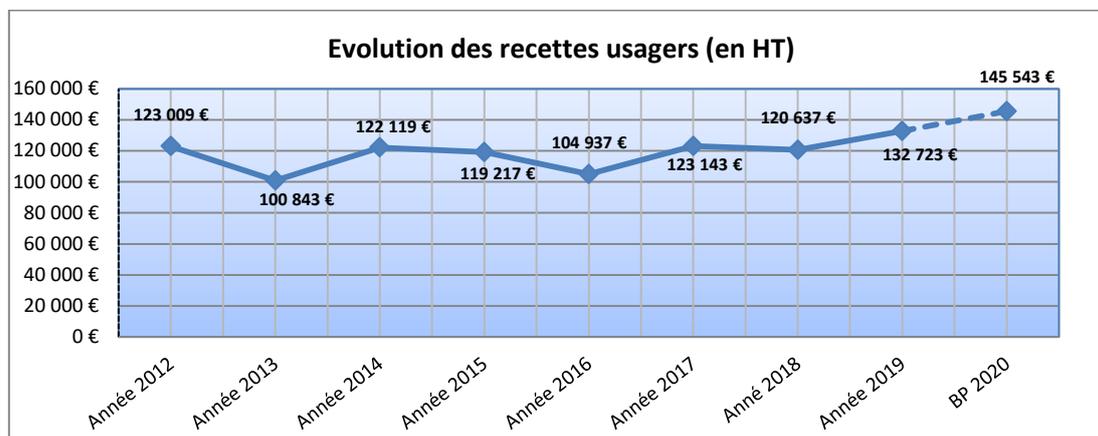
Dépenses		Recettes	
Chapitres	Montants	Chapitres	Montants
011 Charges à caractère général	43 285,00 €	70 Ventes de produits, prestations de services	145 543,00 €
012 Charges de personnel	10 000,00 €		
65 Charges diverses de gestion courantes	5,00 €		
67 Charges exceptionnelles	2 865,11 €		
Total des dépenses réelles d'exploitation	56 155,11 €	Total des dépenses réelles d'exploitation	145 543,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	145 166,00 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 400,00 €
002 Résultat d'exploitation reporté	2 621,89 €		
TOTAL de la section d'EXPLOITATION	203 943,00 €	TOTAL de la section d'EXPLOITATION	203 943,00 €

Les dépenses d'exploitation :

- **Les charges à caractère général** : 43 285 €. Elles se composent essentiellement :
 - de charges d'entretien et de maintenance technique pour 25 000 €,
 - de prestations de nettoyage pour 7 000 €,
 - de fournitures d'entretien et fournitures diverses 1 285 €,
 - de remboursement de frais au budget principal (électricité) pour 10 000 €,
- **Les charges de personnel** correspondent au remboursement au budget de la ville des frais de mise à disposition d'un agent communal à temps non complet pour 10 000 €.
- **Les charges exceptionnelles** : ce chapitre regroupe les charges liées au remboursement des cautions encaissées. Ce poste est estimé à 2 865,11 €.
- **Les dotations aux amortissements : Le montant des dotations s'élève à 145 166 € et** correspond d'une part à l'amortissement annuel de l'immobilisation que représente le parking public Mairie-Cathédrale (durée d'amortissement totale : 40 ans), soit 130 445 € et d'autre part à l'amortissement du matériel courant pour une somme de 14 721 €. Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4, il s'agit d'une dépense obligatoire destinée à financer le renouvellement d'une partie des biens acquis.
- **Le chapitre 002 [résultat d'exploitation reporté]** reprend le résultat déficitaire de la section d'exploitation constaté au compte administratif 2019, soit : 2 621,89 €.

Les recettes d'exploitation :

- **Les produits du service** sont constitués par des recettes provenant de l'exploitation des parkings publics pour une somme globale de 145 543 €, à savoir :
 - ventes d'abonnement de stationnement aux particuliers et entreprises (75 343 €),
 - ventes de places au public selon une tarification horaire (66 000 €),
 - vente de contremarques à la ville destinées aux intervenants extérieurs assurant des missions ponctuelles (permanence des services fiscaux, consultants, intervenants divers,...) pour 4 200 €.



Pour les produits des services, le budget primitif 2020 a été construit avec un objectif de recettes raisonnable à hauteur de 145 543 €. Soit une progression en volume de +12 820 € par rapport à la réalisation constatée au compte administratif 2019.

▪ **Les reprises de subventions**

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4, les subventions reçues au titre de la construction et de la réhabilitation du parking public doivent être amorties au même titre que le bâtiment lui-même et pour la même durée. Le montant total des reprises de subvention pour l'exercice 2020 s'élève à 58 400 €.

La section d'exploitation présente un total tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **203 943 €**.

III – Présentation de la section d'investissement

Les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes concernent principalement des opérations d'ordre ayant pour objet l'amortissement du parking public (145 166 €) ainsi que les subventions reçues (58 400 €). A ces montants, nous ajoutons la reprise du résultat positif de la section d'investissement.

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montants	Chapitre	Montants
20 Immobilisations incorporelles	49 700,00 €		
21 Immobilisations corporelles	414 234,76 €		
Total des dépenses réelles d'investissement	463 934,76 €	Total des recettes réelles d'investissement	0,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 400,00 €	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	377 168,76 €
		040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	145 166,00 €
Total de la section d'INVESTISSEMENT	522 334,76 €	Total de la section d'INVESTISSEMENT	522 334,76 €

Les recettes d'investissement :

Les ressources d'investissement concernent essentiellement les amortissements et s'établissent à hauteur de 145 166 €.

Reprise du résultat constaté au compte administratif 2019 : 377 168,76 €.

Les dépenses d'investissement :

Une prévision budgétaire est inscrite à hauteur de 522 334,76 € pour l'acquisition de matériels et agencements. Celle-ci est répartie comme suit :

- 49 700,00 € au chapitre 20 pour les immobilisations incorporelles (logiciels,...)
- 414 234,76 € au chapitre 21 afin de réaliser les travaux de changement des caisses du parking de la mairie HDV, pour un montant estimé à hauteur de 300 000 € HT.
- 58 400,00 € au chapitre 040 qui correspond aux subventions transférées (nous retrouvons le même montant en recette de fonctionnement – chapitre 042)

La réalisation des investissements est soumise à une réflexion plus globale sur la gestion des parkings et l'avenir de l'exercice de cette compétence, notamment afin d'améliorer l'équilibre budgétaire de ce budget.

Il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter la section d'investissement du budget annexe tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de 522 334,76 €.